

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

22 JUIN 2026

N° 2026-04-01

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du neuf juin deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire à Nyons, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Délégué-es présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 135
Présents (mini 30) : 84
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 133
Représentées : 73
Total (mini 132) : 206
Quorum atteint

2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 12 voix chacun)

Claude AURIAS, Patrica PICARD

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 10 voix)

Agnès ROSSI

1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)

Corinne MOULIN

1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes (porteur de 7 voix)

Gérard TENOUX

6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)

Joël CHAUVIN, Kevin QUEYREL, Pascale ROCHAS, Frédéric ROUX, Jean-Philippe SALLEY, Edmond TARDIEU

73 représentants des communes et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)

Philippe AILLAN, Philippe AYME suppléant, Sylvain AUREL, Fabienne BARBANSON, Jean-Baptiste BARBIER, Catherine BELAOUS, Olivier BLANCHARD, Éric BOLLARD, Francis BOMPARD, Béatrice BOSSENNEC, Simiane BOUCHARD-RAZY, Marianna BRIANÇON, Gérard CANIZAREZ suppléant, Éric CHAPON, Joël CHAUVIN, Pascal CIRER-METHEL, Laurence CORDONNERY, Stéphanie CORNUD, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Alain DAUMAS, Emilie DECLERCQ, Christiane DESAILLOUD, Emmanuelle DONTENWILL, Adrien DONZET, Marie-José DUFOUR, Brigitte DURON, Bruno EYSSERIC, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Annie FEUILLAS, Jacques FONTAINE, Claudine GOURDON, Henri GRAUGNARD, Coralie GRIFFARD, Gérard HANUS, Pierre HEILBRONN, Nicolas JANNOT, Carol JOHNSON-LEGAL, Marie JOUVE, Antoinette KICQ, Didier LANGOUET, Olivier LANNES, Michel LE FAUCHEUR, Amélie LEBRE, Philippe LEDESERT, Didier LEROY, Luc LUCIANO, Dominique MALLIE, Florent MARANDON, Anthony MILLOT, Jean-Louis NICOLAS, César FRERE suppléant, Agnès PAGIS, Nicole PELOUX, Elisa PEYROU, Marc PICCARDI, Olivier REYNAUD, Noël RIVET, Yannis ROCHAS, Frédéric ROUX, Marianne ROUX, Nathalie ROZE, Christelle RUYSSCHAERT, Marianne SALLES, Edmond TARDIEU, Lionel TARDY, Séverine TESTE, Benoit THEBAULT, Danielle TOUCHE, Michel TREMORI suppléant, Gérard TRUPHEMUS, Christophe VALOIS.

Délégué-es excusé-es ayant donné pouvoir :

Florent ARMAND à Lionel TARDY, Françoise BELLANGER à Nicole PELOUX, Frédéric BOUROUOU à Joël CHAUVIN, Jacqueline BOUYAC et Chantal EYMEOD à Agnès ROSSI, Philippe CAHN et Pierre COMBES à Pascale ROCHAS, Justine EFFANTIN à Philippe LEDESERT, Jérôme FOLLEA à Didier LEROY, Vincent JACQUEMART et Brigitte WURMSER à Gilles CREMILLIEUX, Corine LESCURE à Marianne SALLES, Fabien LIMONTA et Éric PHELIPPEAU à Patricia PICARD, Philippe MAGNUS à Marianne ROUX, Valérie MATTERA à Henri GRAUGNARD, Marlène MOURIER à Claude AURIAS, Françoise PINET à Gérard TENOUX, Carole ROUX à Alain DAUMAS.

Délégué-es excusé-es

Thierry BRUSSET, Valérie COQ, Thierry ESTEBAN, Nathalie NEEL, Jason PEYRE, Françoise SANCHEZ.

Invitées excusées

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme.

Participaient également à la réunion :

Christel MORIN, conseil départemental de la Drôme

Frédéric GIRARD, conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

Thierry TATONI, conseil scientifique du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

Objet : Election à la Présidence du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

Rapport :

Suite aux élections municipales et conformément à l'article 18 des statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, il y a lieu d'élire le/la Président(e),

Le Comité syndical élit parmi ses délégués titulaires un Président ou une Présidente. Le scrutin est uninominal à deux tours. La majorité absolue est requise au premier tour, la majorité relative au second tour. Le scrutin se déroule à bulletin secret.

La présidence est élue jusqu'au renouvellement général des conseils municipaux, départementaux, régionaux, ou en cas de fin de mandat au titre duquel elle est désignée.

Mme Danielle TOUCHE, en sa qualité de doyenne d'âge de l'assemblée ouvre la séance et fait appel aux candidatures pour la Présidence du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Mme Pascale ROCHAS présente la candidature de Mme Nicole PELOUX, déléguée de la ville porte de Sisteron.

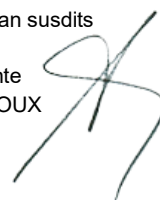
L'élection à bulletin secret donne le résultat suivant :

Nom – Prénom	Nombre de voix
Nicole PELOUX	189
Agnès ROSSI	1
Abstention	6
Bulletins blancs	10
Voix exprimées	190
Voix totales	206

Mme Nicole PELOUX est élue Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX



Délibération certifiée exécutoire par sa publication le 24/06/2026
et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Une autre vie s'invente ici